



Sannois, ville où il fait bon vivre

Découvrez comment Sannois se positionne concernant le label "Villes et Villages où il fait bon vivre".



Le palmarès 2024 établi par l'association Villes et villages où il fait bon vivre est paru. Sannois, éligible au label « Villes et Villages où il fait bon vivre », se positionne ainsi :

- 2e des villes de 20 à 50 000 habitants du Val-d'Oise (sur 18),
- 5e des villes du Val-d'Oise (sur 184),
- 90e des villes de 20 000 à 50 000 habitants de France (sur 332)
- 228e des villes de France (sur 34 808).

Ce classement a été établi en fonction de 187 critères – provenant de l'INSEE ou d'organismes publics officiels – répartis en 11 catégories : qualité de vie, sécurité, finances et impôts locaux, santé, transports, commerces et services, protection

de l'environnement, éducation, solidarité, sports et loisirs, attractivité immobilière.

Infos pratiques

Plus de renseignements ici : www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com